

je suis lycéen  
ou  
déjà étudiant

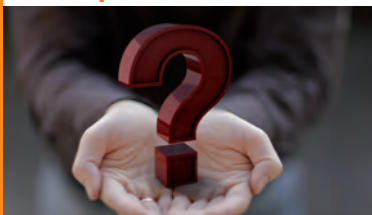


UNIVERSITE  
DE  
LORRAINE



je serai  
étudiant à  
l'Université de Lorraine

et j'ai  
quelques  
questions...



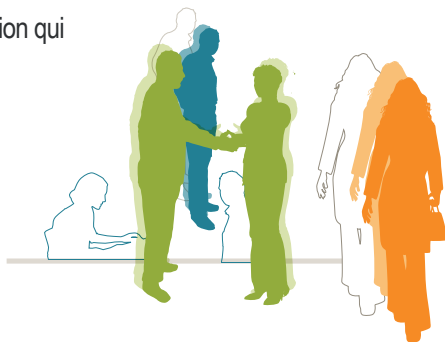
MODE  
D'  
EMPLOI

*Actuellement, il y a 4 universités en Lorraine : 3 à Nancy (l'Institut national polytechnique de Lorraine et les universités Henri Poincaré et Nancy 2) et 1 à Metz (l'université Paul Verlaine - Metz). Au début de l'année 2012, elles ne formeront plus qu'une seule université : l'Université de Lorraine. Qu'est-ce que ça change pour moi ?*

**1** Lors de mon inscription sur le portail « Admission Post Bac », je n'ai pas trouvé l'Université de Lorraine...  
Il vous suffit de vous inscrire normalement dans l'université de votre choix. En 2012, vous deviendrez automatiquement étudiant de l'Université de Lorraine.

**2** S'il n'y a plus qu'une seule université, tout va être rassemblé dans une seule ville alors ?  
Toutes les écoles, UFR et instituts existent toujours, et sur tout le territoire lorrain.

**3** Si je trouve actuellement dans la ville de mon choix la formation qui m'intéresse, je peux toujours m'y inscrire ?  
Oui, il n'y a aucun changement.



PRES de l'Université de Lorraine

Nancy-Université



- 4** Si je m'inscris en licence à Nancy, est-ce que je pourrai faire un master à Metz ?  
Les passerelles existent déjà entre les établissements. Le fait de les regrouper augmente encore les possibilités d'orientation.
- 5** Est-ce que j'ai la certitude de rester dans la même ville tout le temps de mes études ?  
Pas plus qu'avant. Certains parcours obligent déjà à changer de ville, c'est loin d'être la majorité des cas.
- 6** Avec l'Université de Lorraine, je risque d'avoir cours le matin à Nancy et l'après-midi à Metz ?  
Pas d'inquiétude, l'organisation des études sera semblable à ce qu'elle est actuellement.
- 7** Et le logement ? Et la restauration ? Et les services (santé, culture, sports...) ?  
Si on construit l'Université de Lorraine, c'est aussi pour améliorer tous ces services.
- 8** Et le transport ?  
Des tarifs étudiants attractifs existent déjà en Lorraine.
- 9** Les frais d'inscription vont-ils augmenter ? Y aura-t-il une sélection ?  
Les universités se sont engagées à ne pas augmenter les frais d'inscription, et il n'y aura pas de modifications des conditions d'accès (ce qui est sélectif le reste, et ce qui ne l'était pas ne le devient pas).
- 10** Les écoles d'ingénieurs vont-elles disparaître ?  
Les écoles, instituts, UFR de l'Université demeurent.
- 11** Les diplômes obtenus dans les universités actuelles seront toujours valables après 2012 ?  
Bien entendu, l'Université de Lorraine garantit la validité de ces diplômes.

